

Portrait

Henriette Mengue Ondo Éva : un modèle de leader professionnel

IMM

Libreville/Gabon

DANS certaines administrations publiques ou privées, il y a des leaders qui suscitent admiration. Henriette Mengue Ondo Éva en est une.

Inspectrice de l'Éducation nationale à l'expérience professionnelle avérée, cette dame a vraiment le sens de la responsabilité et de la dignité dans l'accomplissement des missions et des fonctions qu'elle occupe. Elle est, en effet, la directrice générale de l'Enseignement de l'église de l'Alliance chrétienne et missionnaire du Gabon (EACMG) depuis plus de 15 ans. «*Je ne suis pas venue dans l'enseignement par hasard, tout comme je n'ai pas été portée à la tête de la direction générale de l'enseignement de l'EACMG pour dormir*», dit-elle souvent à ses collaborateurs, pour les amener à avoir le cœur à l'ouvrage.

A l'observer, cela ne fait aucun doute que dame Mengue Ondo Eva a des aptitudes à la fois intrinsèques et extrinsèques, confirmées par les nombreuses compétences acquises dans son parcours professionnel. Elle a été,

entre autres, directrice de l'école protestante de Baraka-Mission, où elle a fait ses premiers pas dans le métier, de 1984 à 1990. «*J'ai toujours été déterminée à parfaire ma carrière. Ainsi, n'ai-je jamais cessé d'apprendre, en dépit de ma vie familiale*», confie-t-elle. Cette détermination lui a permis de gravir les échelons, après son premier stage de perfectionnement en 1992, à l'École normale supérieure du Sénégal. Après 3 ans de formation, elle décroche son diplôme de conseiller pédagogique, option enseignement pré-primaire. Le Certificat d'aptitude à l'inspection pédagogique (CAIP) obtenu en 2002, à l'École normale supérieure de Libreville, viendra enrichir son curriculum vitae. Directrice d'école, directrice de l'enseignement pré-primaire, directrice générale adjointe sont autant de fonctions qu'elle a occupées, avant d'être promue directrice générale de l'enseignement de l'EACMG. Non sans avoir été conseiller technique en matière d'éducation, du président de cette Église. Et de prôner le dynamisme au travail partout où elle est passée, «*non pas pour plaire aux hommes, mais pour plaire à Dieu qui a ins-*



Photo : IMM/ L'Union



Photo : IMM

DG de l'Enseignement de l'Alliance chrétienne, Henriette Mengue Ondo Eva continue d'exercer son métier avec passion. Photo de droite : Par son impulsion, beaucoup d'établissements scolaires ont vu le jour à travers le pays.

titulé le travail», souligne-t-elle. Une conscience et un engagement professionnels qui l'ont poussé à s'inscrire dans le développement de l'ordre d'ensei-

gnement dont elle a la charge, par la construction d'infrastructures scolaires, au lendemain de la scission, en 1990, avec l'Église évangélique du Gabon.

Aujourd'hui, l'Alliance chrétienne compte plusieurs établissements scolaires, tout cycle confondu, à travers le pays. Et Henriette Mengue Ondo Eva fait la fierté à la fois des responsables ecclésiastiques de son ordre d'enseignement et de ses collaborateurs.

Devenus, eux aussi, instituteurs, plusieurs de ses anciens élèves ne tarissent pas d'éloges à son endroit.

Brèves

Deux problèmes que les hommes ont du mal à comprendre

Ils ont beau essayer de se mettre à la place des femmes, les hommes ne les percevront jamais totalement parce qu'elles ont des problèmes qu'ils n'imaginent même pas. Le premier est lié au harcèlement de rue. Vous avez beau porter une doudoune qui vous arrive aux chevilles, avec un bonnet de pêcheur et des chaussures de montagne, vous vous faites quand même siffler et interpellé. «*Psst, Mademoiselle !*» Enfin, il y a les seins de deux tailles différentes. Ils sont de «*faux frères jumeaux*». Et parfois, ils sont tellement différents l'un de l'autre que trouver un soutien-gorge leur convenant à tous les deux relève du miracle.

Les trois plus grands besoins d'un homme

La conception de l'homme et de la femme est totalement différente. Il suffit de moins d'une journée à partager la même chambre, avec votre conjoint, pour réaliser que vous ne pensez pas de la même façon. Primo, il a besoin d'être respecté. C'est sûrement étonnant pour la plupart des femmes, mais un homme ne se sent pas aimé sans être respecté. Secundo, il a besoin d'exprimer son amour par des rapports sexuels fréquents. Certaines femmes ont une plus grande libido que leurs maris, mais en général, les hommes ont tendance à vouloir des relations sexuelles plus souvent. Des thérapeutes conjugaux, comme Aaron, disent qu'il est important que les femmes se souviennent que les hommes veulent avoir une intimité avec leurs épouses pour bien exprimer leur amour, et pas seulement pour avoir des relations sexuelles. Tout comme les hommes, les femmes aiment le sexe quand il répond à leurs besoins. Mais contrairement au genre masculin, la plupart des femmes ne sont pas d'humeur à certains moments. Une femme a besoin de se sentir connectée émotionnellement avant d'être en intimité. Troisièmement, l'homme a besoin de communiquer en faisant des choses ensemble. La plupart des hommes sont confus quant au plaisir des femmes à s'asseoir et à discuter. Les maris veulent communiquer et se lier avec leurs épouses, mais ils le font par le biais d'activités partagées, plutôt que de seulement discuter.

Rassemblées par G.R.M



Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

REPUBLIQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice

COMMUNIQUÉ

AVIS AUX EMPLOYEURS

La Direction Générale de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) rappelle à l'ensemble des Employeurs que le recouvrement des cotisations sociales est assuré par la **Direction du Recouvrement et du Contentieux (DRC)**, sise au quartier Glass, depuis le 3ème Trimestre 2015.

A cet effet, les employeurs non à jour du versement de leurs cotisations sociales à l'égard de la Caisse, sont priés de bien vouloir régulariser leurs situations respectives, dans un délai d'un (01) mois, à compter de la publication du présent avis.

Passé ce délai, les pénalités suivantes leurs seront appliquées :

- **Majoration pour non déclaration des salaires : 25% de la dernière DTS/Taxation d'office (Art.47 de Ord.0022/PR/2007) ;**
- **Majoration pour paiement tardif : 2% par mois et fraction de mois de retard (Art.44-al.2 Ord.0022/PR/2007).**

Par ailleurs, tenant compte du contexte économique du moment, la Caisse invite les entreprises en sérieuses difficultés à se rapprocher de la DRC pour solliciter des mesures d'accompagnement quant au règlement de leurs dettes sociales.

Cependant, dans le but de garantir la pérennité du système de financement de l'Assurance Maladie Obligatoire, la Caisse entend procéder le cas échéant au recouvrement forcé des sommes dues. Elle se réserve ainsi le droit de requérir le paiement des cotisations sociales notamment par voie **d'Avis à Tiers Détenteur (ATD)**.

Fait à Libreville, le 26 Mars 2019

Le Directeur Général

Renaud ALLOGHO AKOUE



www.cnamgs.gn



Echangez avec nous sur facebook/cnamgs



Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

La solidarité a un sens

